

Hébergement d'urgence : les préfets invités à anticiper les préparatifs de la campagne hivernale

Réaffirmant sa volonté de sortir de la « gestion au thermomètre » de l'hébergement d'urgence, la ministre du Logement et de l'Habitat durable a adressé aux préfets un courrier pour leur demander d'anticiper les préparatifs de la campagne hivernale, a-t-elle indiqué le 26 octobre dans un communiqué.

Elle les a notamment invités à engager localement un travail de concertation et de mobilisation des différents acteurs (opérateurs, départements, collectivités) avant le 15 novembre. Mais aussi à :

- ▶ « commencer dès à présent la mobilisation des places hivernales » ;
- ▶ « ouvrir des places qui respectent la dignité de chacun » ;
- ▶ « les accompagner d'une évaluation systématique » ;
- ▶ « ne pas refermer les places une fois qu'elles sont ouvertes ».

Emmanuelle Cosse a également demandé aux représentants de l'Etat :

- ▶ de « ne recourir à l'hôtel qu'en dernière instance » ;
- ▶ d'« éviter, sauf situation exceptionnelle, le recours aux gymnases et salles des fêtes » ;
- ▶ de « ne lier en aucune façon l'ouverture de places hivernales avec la température extérieure » ;
- ▶ d'identifier les places d'hébergement qui pourraient être pérennisées à la fin de l'hiver – notamment parmi les lieux qui ont accueilli des centres d'accueil et d'orientation dans le cadre du plan « migrants » – « si les locaux sont adaptés et encore disponibles ». ■ O. S.